

OBJECTIFS

Conduire et utiliser un engin de chantier en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 7) que pratiques (de 8 à 10).

S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (11) ou le chargement / déchargement sur porte-engins (12), selon les catégories et options retenues par le candidat :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ..).
2. Connaître la technologie des engins utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique.
5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
6. Savoir exploiter les engins et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psychoactives et des appareils électroniques sur la conduite).
7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).
9. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité-élingage-adéquation de la charge ; identifier les risques environnants; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité; réaliser la montrée/descente de l'engin en sécurité.
10. Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
11. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.



PUBLIC

Toute personne pouvant être amenée à conduire un engin de chantier.



PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française



DURÉE

Durée : de 14 à 35 heures en fonction du nombre de catégories et du niveau d'expérience du stagiaire. Horaires : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00. Horaires modulables pour les formations INTRA.

Réalisation d'une session par mois.

Groupe de 4 à 8 stagiaires.



LIEU

Sites techniques FC PRO
Ou sur "site client".

En présentiel



TARIF

Formation initiale sur 3 jours,
formation recyclage sur 2 jours.

Réalisation d'un devis selon la grille tarifaire FC PRO en vigueur.

NB : attention les tests CACES® en INTRA sont soumis à une mise à disposition du matériel, surface, masse pour les épreuves pratiques CACES® (annexe 2) en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES®).../...

12. Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation, stabilisation, points d'arrimage) et réaliser les opérations de chargement et de déchargement de l'engin.



CONTENU DE LA FORMATION

THEORIE

- A. Connaissances générales
- B. Technologie des engins de chantier
- C. Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®
- D. Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- E. Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- F. Exploitation des engins de chantier
- G. Vérifications d'usage des engins de chantier

PRATIQUE

- A. Prise de poste et vérification
- B. Conduite et manœuvres
- C. Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
- D. Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)



PEDAGOGIE : OUTILS ET MOYENS

Méthode pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation des engins de chantier en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite du véhicule.

Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard. Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Moyens humains

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'une qualification de testeur CACES®.

Testeur qualifié par un organisme certificateur.



EVALUATION

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite d'engins de chantier sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R482 de la CNAM en vue de la délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation et d'un certificat d'aptitude de conduite en sécurité (CACES®).

La délivrance de cette attestation permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



PROCESSUS D'INSCRIPTION

Quel que soit le mode de financement de votre formation, veuillez contacter notre Responsable de formation par téléphone 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fpro.fr. Nous vous adresserons un devis et le contenu de formation. Après accord de votre part, la convention de formation vous sera adressée.



FINANCEMENT ET PRISE EN CHARGE

Nous sommes certifiés depuis novembre 2020 selon le référentiel national sur la qualité des actions concourants au développement des compétences mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. Nos actions de formation sont ainsi éligibles aux financements OPCO et / ou de votre compte personnel de formation.



CONTACT ET ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout renseignements voici nos coordonnées : 02.28.13.00.93 ou par mail formation@fcpro.fr

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter Mathilde CHABLE, référente handicap au 07.67.55.68.39.

REPertoire SPECIFIQUE

Certificateur CNAM en date du 20200302

RS5081 <http://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5081/>

RS5087 <http://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5087/>

RS5123 <http://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5123/>

RS5097 <http://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5097/>

RS5099 <http://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5099/>

RS5101 <http://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5101/>

RS5103 <http://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5103/>